

ÉPREUVE DE LANGUE ET CULTURE ANCIENNES

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

S. Aubert-Baillet, L. Ciccolini, A. Estèves, J.-B. Guillaumin, C. Notter, J. Trinquier

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

324 candidats ont choisi cette année l'épreuve de traduction et de commentaire d'un texte latin. La moyenne s'établit à 8,95, avec des notes qui s'échelonnent de 0 à 19,5.

Comme le montrent ces chiffres, on assiste à un léger fléchissement du niveau moyen des copies, perceptible aussi bien à la lecture des versions que des commentaires. Pour éclairer ces résultats, peut-être convient-il aussi d'ajouter que l'épreuve a attiré cette année un nombre sensiblement plus important de candidats : en 2014, 37 % des latinistes l'avaient choisie au moment de leur inscription, contre 29,4 % l'année précédente. Faut-il voir dans cette augmentation un effet des bons résultats de l'an passé et de la vive satisfaction exprimée par le jury dans son rapport ? Nous redisons que l'épreuve de traduction et de commentaire n'est en rien plus simple que la version en 4 heures. C'est une épreuve exigeante, qui requiert, pour mener à bien les deux exercices, à la fois des compétences linguistiques et des connaissances en littérature latine. Les futurs candidats doivent être conscients que les attentes du jury sont tout aussi grandes pour cette épreuve que pour la version en 4 heures.

Fort heureusement, le jury a aussi lu de bonnes copies, alliant une connaissance honorable de la langue latine et une grande finesse littéraire. Le nombre de candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 14 approche ainsi les 19 %. Un peloton de tête se dégage cette année encore, c'est là une confirmation de ce que nous avons observé lors des dernières sessions et un motif de satisfaction.

Version

Le texte choisi était extrait de la correspondance de Pline le Jeune (VIII, 20). Dans cette lettre, proposée aux candidats dans son intégralité, Pline décrit pour son correspondant le spectacle offert par les îles du lac Vadimon.

Le passage à traduire se situait au début de la lettre : il couvrait la fin des réflexions de Pline sur le goût pour les voyages lointains et le début de la description du site remarquable du lac Vadimon.

Quacumque — haberemus.

La première phrase exprimait une idée simple, mais centrale dans la lettre. Pour bien la comprendre, les candidats pouvaient s'appuyer sur la phrase précédente, qui introduisait l'opposition entre les terres lointaines, qui excitent la curiosité, et l'espace proche, qui laisse indifférent. Les premiers mots, *quacumque de causa*, renvoyaient d'ailleurs directement à la série de causales de la phrase précédente. Plusieurs candidats n'ont pas reconnu dans *quacumque* l'ablatif féminin de *quicumque*, à rapprocher de *causa*, mais l'ont pris pour l'adverbe de lieu (sans doute parce qu'ils ont cherché directement *quacumque* dans leur dictionnaire, sans prendre le temps d'analyser le texte). Il importait de bien étudier la construction de la phrase : la proposition principale (*permulta*

— *nouimus*) est suivie d'une subordonnée relative (*quae* — *haberemus*) dans laquelle est enclavée une subordonnée conditionnelle (*si* — *terra*).

La proposition principale ne posait pas de difficultés particulières. Il fallait bien identifier *nouimus*, qui vient de *nosco* (confondu avec une forme de *nouo*, *-as*, *-are* par un trop grand nombre de candidats), et bien rendre la valeur du parfait, qui indique ici le résultat durable de l'action (« nous connaissons »). *Permulta* était le complément de ce verbe, à l'accusatif neutre pluriel, mais le mot a parfois été malencontreusement analysé comme un ablatif se rapportant à *urbe*. Certains candidats ont été attentifs à bien rendre la nuance introduite par le préfixe *per-* (« une multitude de choses », « un très grand nombre de choses »).

La suite a donné lieu à plusieurs erreurs lorsque les candidats ont achoppé sur l'emploi de *-que* : faire porter *iuxta* sur ce qui précédait engendrait bien souvent une autre erreur de construction, *urbem* étant pris pour le complément de *nouimus*. Le balancement *non oculis modo ... sed ne auribus quidem a*, en général, été bien vu. Il convenait de ne pas traduire littéralement *auribus* (« par les oreilles »), sous peine d'altérer le sens. De bonnes copies ont compris que Pline évoquait deux manières de connaître : par la vue et par ouï-dire. Pline déplore donc qu'une multitude de choses ne soit pas connue « non seulement parce que nous ne les avons pas vues, mais aussi parce que nous n'en avons pas même entendu parler ».

La subordonnée relative qui suit a souvent été maltraitée. Des candidats n'ont pas vu que *quae* avait pour antécédent *permulta*. La valeur d'irréel du passé du subjonctif plus-que-parfait *tulisset a* souvent été bien rendue, mais les erreurs ont été très nombreuses sur l'identification du sujet de ce verbe, en l'occurrence le groupe *Achaia, Aegyptus, Asia aliaue ... terra*, l'accord se faisant avec le plus rapproché. Nous rappelons que les noms propres doivent être traduits et que les candidats n'ont pas à substituer à la traduction les explications du dictionnaire (du type : « Nord du Péloponnèse »). Dans ce groupe de mots, plusieurs erreurs de constructions ont été entraînées par la méconnaissance de l'emploi de *-ue* et de *-que*.

Dans la suite, plusieurs fautes ont porté sur les participes *audita, perlecta, lustrata* : formes mal identifiées (confusion avec l'adjectif verbal), rattachement arbitraire à *terra*. Il fallait reconnaître la tournure formée d'*habeo* et du participe parfait passif, qui souligne l'idée d'état acquis, de possession (cette construction est bien signalée dans les dictionnaires). À ces analyses fautives se sont ajoutées des erreurs sur le sens des verbes : Pline énumère trois manières de connaître les merveilles du monde, par des récits (*audio* avait ici le sens de « connaître par ouï-dire »), par de longues lectures (les meilleures traductions ont eu soin de rendre la valeur de *per-* dans *perlecta*), par des visites (un peu de bon sens permettait de choisir le sens adéquat pour *lustratio*, qui signifiait « parcourir », « visiter », et non « purifier »).

Ipsa — uidi.

Dans la phrase suivante il fallait veiller à traduire tous les mots (certains candidats ont oublié de traduire *ipse* ou *nuper*) et analyser rigoureusement la phrase pour reconnaître une proposition subordonnée relative dans *quod — uideram* (et non une causale). Certains candidats n'ont pas été suffisamment attentifs aux temps des verbes, notamment aux plus-que-parfaits de la subordonnée relative. *Audio* avait, là encore, le sens de « connaître par ouï-dire », « entendre parler de ».

Exegerat — inspicerem.

La structure de la phrase était simple. Le dictionnaire permettait d'ailleurs de vérifier la construction d'*exigo*, complété par *ut*. Des erreurs, faciles à éviter, ont porté sur le temps d'*exegerat* et sur la traduction de *prosocer*, qui ne signifie pas « beau-père ». La suite a trop souvent donné lieu à des traductions fantaisistes : il fallait bien lire *praedia*, de *praedium* (« propriété », « domaine »), et non *praeda*, et bien voir qu'*Amerina* se rapportait à *praedia* et ne devait en aucun cas être rattaché à la proposition principale. L'adjectif apportait une précision géographique sur l'emplacement des terres que visite Pline.

Haec ... narrantur.

La phrase suivante exigeait un peu de rigueur dans l'identification des cas : *perambulanti* ne pouvait être autre chose qu'un participe présent (et non un adjectif verbal) au datif se rapportant à *mibi*, l'ensemble venant compléter *ostenditur* ; quant à *haec*, dont certains candidats ont fait le sujet du verbe, il complétait le participe en renvoyant à *praedia* dans la phrase précédente. *Subiacens* a, en général, été correctement rattaché à *lacus*, qui est le sujet du verbe, mais des erreurs ont été commises sur le sens du mot, car les candidats l'ont fait venir de *subiicio* et non de *subiaceo*. Il fallait choisir une traduction adéquate (« couché en dessous », p. ex., ne pouvait convenir, s'agissant d'un lac ; il fallait préférer « qui se trouve en dessous », ou mieux, « en contrebas »).

Dans la proposition suivante, il fallait identifier en *quaedam incredibilia* le sujet de *narrantur*. Certains candidats n'ont pas fait attention à la voix et ont dissocié *quaedam* d'*incredibilia*, l'un des deux mots étant alors considéré comme un accusatif. Plusieurs candidats ont pensé à rendre les deux verbes passifs dont le complément d'agent n'était pas exprimé par le pronom indéfini « on », ce que le jury a apprécié.

Perueni ad ipsum.

Cette courte phrase a déconcerté un nombre étonnamment élevé de candidats. *Ipsum* renvoyait au lac et nous avons trouvé bien des traductions inexactes (*ipsum* traduit comme *eum* ou confondu avec *eundem*) ou des erreurs portant sur le cas (*ipsum* traduit comme s'il y avait *ipse*). Plus surprenant est le grand nombre d'erreurs sur le verbe *perueni* : erreurs de mode (*perueni* pris pour un infinitif, p. ex.), erreurs de personne (alors que la première personne, déjà rencontrée avec *audiui pariter et uidi*, n'a rien de surprenant dans une lettre).

Lacus — excisa.

Avec cette phrase débutait la description du lac dont Pline souligne qu'il forme un cercle parfait. Dans le premier segment, la plupart des erreurs résultent d'une analyse trop peu rigoureuse des cas : *iacentis* (qui vient de *iaceo* et non *iacio*) est un génitif, tout comme *rotae* auquel il se rapporte, l'ensemble venant compléter *in similitudinem*. Certains candidats ont rapporté *aequalis* à *rotae* : il était plus logique de relier cet adjectif à *lacus*, qui est l'objet de la description.

La syntaxe du segment qui suit est des plus simples. Il suffit de considérer qu'il y a ellipse du verbe « être ». Nombreux sont les candidats qui ont remarqué le chiasme *nullus sinus, obliquitas nulla*, comme en témoignent les commentaires ; certains ont même fait l'effort de le rendre dans leur traduction. La traduction de *sinus* et d'*obliquitas* était délicate ; le jury a donc accepté un large éventail de traductions.

La proposition suivante insistait à nouveau sur la perfection du cercle par le biais d'une comparaison avec l'*artifex*. *Artificis* devait être analysé comme un nom au génitif, complétant *manu*. Certains candidats en ont fait un adjectif, indûment rattaché à *manu*. Pour *artifex*, le jury a accepté les traductions par « artiste » et « artisan ». Des erreurs sont aussi venues de l'omission de *quasi*, ce qui faussait le sens de la proposition. La logique syntaxique, tout comme le bon sens, invitait à voir dans *cauata et excisa* un neutre pluriel au nominatif, qui devait être rapporté à *omnia*, et non un ablatif que certains candidats ont traduit avec *manu*, faisant surgir une curieuse « main creusée et taillée ».

Color — solidantur.

Pline s'attache à cerner la couleur du lac, qu'il compare à l'azur du ciel. Il fallait, là encore, prendre garde aux cas des mots. *Color* est au nominatif, tout comme les trois comparatifs *albidior*, *uiridior* et *pressior*. *Caerulo* est le complément à l'ablatif des comparatifs. La proposition suivante évoquait deux propriétés du lac : une odeur de soufre (que les candidats ont très souvent orthographié « souffre ») et une saveur médicinale. Une note mettait les candidats sur la voie pour

saisir le sens de la fin de la phrase. *Vis* (ici « vertu », « propriété »...) est l'antécédent du pronom relatif *qua* à l'ablatif. *Fracta* ne peut être un ablatif : il s'agit du sujet neutre pluriel de *solidantur*.

Spatium — *intumescat*.

Pline évoque enfin les dimensions modestes du lac. *Quod* introduit une proposition subordonnée relative. Il fallait être attentif au mode employé – *sensiat* et *intumescat* sont au subjonctif – et en rendre la valeur (« qui est de nature à », « tel que »). *Ventos* est le complément d'objet direct de *sensiat*, qui signifie ici « éprouver les effets de ».

Pour finir, nous voudrions formuler deux recommandations :

- Certaines copies, très mauvaises, ont accumulé les erreurs de lecture aussi bien dans le texte latin (confusions *habeo/hebeo* ; *praedia/praeda* ; *aequalis/aqualis*...) que dans le dictionnaire (*Achaia* traduit par « Archaïe », *prosocer* traduit par « beau-père »). Un peu d'attention le jour de l'épreuve permettrait à ces candidats d'éradiquer des énormités qui non seulement sont lourdement pénalisées, mais constituent aussi un obstacle souvent insurmontable à la compréhension du reste du texte. Les candidats doivent aussi, en s'aidant du contexte, faire preuve de bon sens lorsqu'ils lisent un article de dictionnaire : *rota* ne pouvait désigner ici une « sorte de poisson », comme certains candidats l'ont pensé ; la syntaxe interdisait de prendre *Amerina* pour un adjectif substantivé signifiant une « espèce de fruits » (ce qui, ajouté à une erreur sur *praedia*, est la source des innombrables « fruits volés » que nous avons rencontrés).

- Le jury attend que des structures simples ne soient pas source d'erreurs. Au vu des copies lues cette année, nous attirons notamment l'attention des candidats sur : l'emploi de *-que*, la proposition subordonnée relative, les complétives avec *ut*. Si le jury est porté à l'indulgence devant une expression délicate à rendre en français, il se montre particulièrement exigeant en ce qui concerne les connaissances de base sur la syntaxe. Des candidats qui ont fait preuve de rigueur dans l'identification des cas et dans la construction des phrases ont obtenu une note honorable, même si leurs copies comportaient par ailleurs des erreurs et des maladresses.

Commentaire

Le titre proposé par le jury, « les îles flottantes du lac Vadimon », visait à souligner dès l'abord pour les candidats le caractère à la fois plaisant et curieux du phénomène naturel rapporté au cœur de la lettre par Pline à l'adresse de son correspondant et ami, Gallus. Or, sans être d'une grande difficulté d'interprétation littérale, le texte semble cependant avoir déconcerté un certain nombre de candidats : certains n'ont pas perçu l'intérêt intellectuel spécifique du propos de Pline, et n'y ont vu qu'une anecdote personnelle, témoignage d'une expérience touristique qu'il faisait partager à son correspondant Gallus au simple titre de l'amitié ; d'autres l'ont tiré à toute force dans le sens d'une démonstration philosophique, en essayant de le rattacher à différents courants de pensée, au nombre desquels le stoïcisme et l'épicurisme ; d'autres enfin y ont vu l'héritage de l'oncle de Pline, et n'ont eu de cesse de vouloir démontrer la qualité scientifique du texte. Cependant, un retour sur l'organisation de la lettre permettait d'extraire la lecture de cette missive de la simple fonction informative et de son cadre d'émission apparemment privé, tout en évitant l'écueil du placage philosophique ou de l'extrapolation scientifique.

La lettre épouse en effet trois mouvements, dont il apparaît manifestement qu'ils sont de très inégale longueur, ce qui n'est pas sans incidence sur sa portée réceptive. Elle débute par un préambule de quelques lignes (*Ad quae noscenda... lustrata haberemus*), dont le propos, assez généralisant, fondé sur un système d'oppositions relevant de l'antithèse - en particulier le proche et le lointain, que certaines copies ont étudié avec bonheur -, consiste à établir un fait que Pline juge assez commun : l'être humain, avide de découvertes et fasciné par les phénomènes étranges, voit sa curiosité émoussée par l'habitude, si bien qu'il va chercher dans des contrées éloignées de quoi la satisfaire ; pourtant, l'environnement proche peut s'avérer exotique, pour peu qu'on prenne le parti

de sortir de l'hébétéude du quotidien, et qu'on entame la démarche de ranimer volontairement l'acuité de son regard, au lieu de se laisser fasciner par l'aura mythique qui entoure les contrées lointaines et que Pline juge d'une certaine façon, sinon usurpée, du moins exagérée, au regard des trésors de curiosité méconnus que peuvent receler les territoires familiers. Le propos est assez généralisant, voire conceptuel, pour qu'on voie dans le destinataire visé par Pline un lecteur plus vaste que le simple correspondant Gallus - mais ce propos n'est pas pour autant formellement philosophique. Il s'agit en quelque sorte d'un plaidoyer en faveur de la redécouverte d'un patrimoine national qui resterait méconnu en raison de postures erronées – penser que l'exotisme réside dans l'ailleurs, laisser l'habitude émousser l'acuité de notre regard sur le paysage familier.

Le deuxième mouvement (*Ipsa certe nuper...seruat et profert*), qui occupe la majorité du corps de la lettre, constitue une démonstration par l'exemple, au gré d'un développement descriptif, de la thèse posée en préambule. Pline y rapporte avec un plaisir manifeste une expérience personnelle, sa découverte du lac Vadimon, sur les terres d'un membre par alliance de sa famille. Il s'agit d'une étendue d'eau dont le caractère extraordinaire découle, pour Pline, d'un faisceau de phénomènes : l'anecdote initiale, qui restitue l'ancrage familier et quotidien de la découverte – la visite impromptue de Pline sur les terres familiales, pour de matérielles questions d'intendance – prend progressivement la forme d'un exposé descriptif, au cours duquel Pline met en avant les traits distinctifs du lieu, qui permettent de l'identifier comme un endroit merveilleux. Plusieurs « paramètres » sont ainsi successivement mentionnés par Pline, qui ressortissent à des propriétés naturelles assez singulières, au regard de leur apparente et paradoxale artificialité ou de leurs extraordinaires potentialités, pour paraître étranges. Pline accorde une attention toute particulière au phénomène qui lui semble le plus extraordinaire : il décrit avec une attention plus poussée le mouvement des îles qui flottent sur ce lac, dont les propriétés physiques et la progression aléatoire, qui remodèle la forme des berges, lui paraît être une curiosité digne du plus grand intérêt, d'autant que s'y ajoutent parfois des circonstances plaisantes et curieuses (divagation des îles s'apparentant à une régata ; le bétail promené à la surface du lac) ; l'évocation se termine sur la mention d'un phénomène dont l'étrangeté confine au surnaturel divin : l'engloutissement et la « régurgitation » des objets jetés dans le lac ont été ainsi habilement étudiés par certains candidats comme une allusion discrète au contact qu'entreprendrait ce lieu avec le monde chthonien.

Le dernier mouvement, très bref (*Haec tibi scripsi... Vale*), clôture la lettre quant aux effets d'annonce présents dans le premier mouvement, tout en élucidant pour le lecteur-destinataire la portée réceptive de la description à laquelle s'est livré Pline dans le deuxième mouvement : il s'agit d'instruire (*noscenda/ ignota*) et de divertir (*cupido/ grata-delectant*) son lecteur, mais aussi de partager avec lui une anecdote qui flatte leur goût commun pour les *naturae opera*, les « œuvres de la nature », c'est-à-dire les phénomènes qui amènent à questionner le rapport de l'art à la nature - sans qu'on puisse pour autant parler de portée philosophique, car telle n'est pas l'ambition de la lettre, qui en reste à une investigation dilettante, et non conceptuelle, de la question. L'instruction visée ici relève d'une éducation au regard, permettant de retrouver le plaisir de la découverte exotique dans l'environnement quotidien, de sorte que les terres italiennes peuvent rivaliser avec les contrées traditionnellement rattachées aux récits merveilleux.

À bien des égards, comme quelques candidats l'ont vu, le syntagme *naturae opera delectant* sur lequel se clôt le texte constituait une clef de lecture pertinente, en éclairant cette lettre sous différents aspects : il permettait de structurer l'analyse de la description des phénomènes caractérisant le lac Vadimon, en s'extrayant de la simple juxtaposition des détails relevés en paraphrase ; il permettait aussi d'interroger la qualité littéraire de la lettre de Pline, qui modèle son style sur les propriétés naturelles du lac qu'il décrit, en travaillant dans le sens de la stylisation, tout comme le lac répond à une forme épurée, et en mêlant détails métriques et flou explicatif, pour ranimer chez son destinataire le sentiment d'étrangeté merveilleuse que suscite la vue du lac et des phénomènes qui l'accompagnent ; il permettait enfin de se pencher sur les thèmes de la réception qui sont incidemment problématisés dans la lettre, *docere-placere* en particulier, en interrogeant l'apport de l'art – soit l'écriture de Pline – à la perception du phénomène rapporté : en quoi

l'assimilation des phénomènes de la nature à une manifestation étrange et à une élaboration artificielle relève-t-elle d'une construction du regard, qui résulte d'un choix de posture chez l'observateur ? Autrement dit, en quoi Pline mobilise-t-il des stratégies d'écriture qui incitent son destinataire à repositionner son regard, afin de démontrer par l'exemple comment ré-enchanter le quotidien ?

Cependant, d'autres problématiques envisagées par les candidats étaient tout aussi pertinentes, et le jury a été sensible à ces efforts personnels d'investigation : on peut citer à titre d'exemple le rapport de l'homme à l'espace qui l'entoure (pourvu qu'on relève le paradoxe du merveilleux qu'il faut déceler dans le familier) ; la dimension didactique de la lettre (pourvu qu'on en reste à l'éducation au regard, et qu'on ne tire pas le propos vers un courant philosophique en particulier) ; la perception ambivalente du lieu, oscillant entre émerveillement et inquiétude devant des phénomènes naturels inhabituels (pourvu qu'on ne tombe pas dans l'assimilation avec le *locus amoenus* ou le *locus horridus*) ; la posture de Pline, qui adopte tout à la fois un regard de technicien, d'intellectuel et de poète ; l'effort littéraire dont témoigne la lettre, visant à ré-enchanter le familier en y ranimant le merveilleux, *etc.* Le jury a particulièrement apprécié les commentaires développant de manière fine et nuancée la représentation inhabituelle des *mirabilia* développée ici par Pline ; les analyses s'attachant à retracer la progression de l'anecdote centrale, en soulignant les effets ménagés par Pline pour susciter la curiosité de son lecteur et conserver l'effet de surprise (annonce, retardement, dévoilement, évocation partielle...) ; les études attentives aux effets de style ménagés par Pline pour agrémenter son propos et l'illustrer sur le modèle mimétique (allitérations, chiasmes, mouvements binaires, parataxes, phrases nominales, parallélismes de construction, *etc.*).

En somme, bien des approches étaient possibles, qu'elles soient menées sous la forme d'un commentaire composé ou d'une étude suivie. Sur le plan méthodologique, le jury rappelle du reste que les deux types d'explication sont possibles, pourvu, néanmoins, que dans les deux cas elles éclairent, sous la forme d'une démonstration, une proposition de lecture précise du texte.

L'exercice du commentaire présente en effet des attendus méthodologiques incontournables. Il faut proposer une **introduction** efficace, présentant l'auteur, l'œuvre dont est tiré l'extrait, résumant le propos du texte, au besoin en faisant état de ses mouvements, puis présenter un axe de lecture, le candidat explicitant clairement s'il va recourir à une étude suivie, laquelle épousera normalement dans ses grandes articulations les différents mouvements du passage, ou à un commentaire composé – et dans ce dernier cas, annoncer clairement le plan. Il s'agit alors de déterminer clairement pour les correcteurs quel sera l'axe d'étude envisagé, et de construire l'ensemble de l'explication comme une démonstration de la pertinence de l'axe choisi, en ce qu'il éclaire le texte de manière cohérente. Les commentaires qui débutent sans spécifier d'axe d'étude, mais en annonçant simplement un plan, souvent se perdent dans les méandres des explications partielles et désarticulées : il manque au propos la perspective d'une cohérence démonstrative. Il s'agit donc d'un écueil à éviter : l'ensemble doit être conçu de manière organique. Ainsi, il faut, dans le cadre de l'introduction, éviter tout placage ou renseignement sans intérêt par rapport à la lecture que l'on va faire du texte. Par exemple, il était utile de dire quelques mots sur la qualité littéraire des lettres de Pline et de signaler le cadre mondain qui peut présider à leur émission et à leur échange, et un certain nombre de candidats ont judicieusement tiré parti de ce rappel. Il n'était guère utile en revanche de mentionner Pline l'Ancien, ni *a fortiori* d'en tirer des conséquences sur l'influence que l'oncle aurait eue sur les centres d'intérêt de Pline le Jeune, encore moins sur la dimension scientifique du passage : la description du lac Vadimon est plus subjective qu'objective, elle ne repose sur aucune investigation ou hypothèse scientifiques, mais pointe bien au contraire, par touches fugitives et juxtaposées, les traits distinctifs les plus étonnants, sans apporter une once d'explication approfondie ; le but de Pline le Jeune n'est pas de réduire le merveilleux de l'endroit

ni de l'expliciter rationnellement, mais, tout au contraire, de restituer l'étrangeté du lieu pour susciter l'étonnement et la curiosité de son destinataire.

Concernant le **développement**, il faut à tout prix éviter de plaquer des éléments de cours sur le texte proposé au commentaire : le cours ne peut servir que dans la mesure où il permet d'éclairer le texte avec pertinence, et encore faut-il que le candidat se soit assez bien approprié les éléments de cours pour les adapter avec finesse. Sur le texte de Pline, les développements s'appuyant sur le motif du *locus amoenus* ou du *locus horridus*, par exemple, ont souvent été menés de manière maladroite, au prix d'exagérations importantes – le fait que le lac soit une étendue d'eau (!) ne pouvant suffire à le classer parmi les paysages relevant du *locus amoenus*, par exemple, non plus que la mention des joncs et roseaux ne saurait suffire pour l'apparenter *de facto* à un *locus horridus* : ce type d'analyse témoigne d'une certaine panique intellectuelle face à un texte que les candidats semblent vouloir réduire à un ensemble de cadres de lecture pré-établis, dont ils présentent une approche relativement simpliste, sinon stéréotypée. Il est enfin des démonstrations inutiles, qui ne servent pas l'intelligence fine du texte : passer toute une partie à démontrer que la lettre de Pline est... une lettre est tout aussi stérile – mais moins inquiétant – que de passer toute une partie à démontrer... que ce n'est pas une lettre ! Par ailleurs, il faut éviter la tentation d'un rapprochement « tiré par les cheveux », souvent motivé par le désir d'introduire un élément de cours. Par exemple, il n'était pas utile de mentionner que Pline avait composé le *Panégyrique de Trajan*, sans rapport avec notre texte – et il était par conséquent hors de propos de tirer le texte vers une lecture métaphorique, pour y voir des allusions laudatives à la gouvernance sous le règne de Trajan. L'intérêt intellectuel de la lettre ne résidait pas non plus dans ses résonances philosophiques – et du reste, que ce soit du côté du stoïcisme ou du côté de l'épicurisme que les candidats aient tiré le texte, l'empreinte philosophique était tout aussi difficile à démontrer... En revanche, on pouvait étudier ce texte dans une perspective purement littéraire : les choix d'écriture de Pline visent à restituer pour son destinataire l'intensité de l'émotion, l'acuité de la perception, l'amusement, les sentiments de beauté et d'étrangeté qui ont accompagné sa découverte de l'endroit ; par exemple, comme l'ont bien vu certains candidats, les effets de surprise sont ménagés par l'enchaînement en asyndètes de phrases courtes et/ou nominales en début de description ; le mouvement alternatif des îles est restitué par les effets de balancements et de parallèles dans les phrases suivantes. Le jury ne saurait trop insister, concernant le corps du développement, sur l'obligation dans laquelle se trouvent les candidats, quel que soit le type de commentaire auquel ils recourent, de procéder, pour chacun des arguments qu'ils avancent dans leur démonstration, à l'étude stylistique du texte : il ne s'agit pas simplement de citer un passage – ce n'est là qu'une illustration –, mais d'analyser les procédés stylistiques sur lesquels repose le passage cité ; citation et analyse reposent par ailleurs sur le texte latin, et non sur la traduction française – peu de candidats se sont fourvoyés à cet égard.

La **conclusion** sert à resserrer le propos autour des aspects essentiels de la démonstration ; si les candidats sont en mesure, en outre, de proposer un rapprochement avec un autre texte en ouverture, ou tout autre argument culturel, ce sera apprécié. Mais attention aux « placages » : la *Critique de la faculté de juger* de Kant, les *Rêveries du promeneur solitaire* de Rousseau, « Le lac » de Lamartine, *etc.*, ont bien souvent servi de références si artificielles que les candidats avaient eux-mêmes du mal à les justifier ; dans ce cas, la règle est simple : mieux vaut s'abstenir que de proposer un rapprochement non pertinent, qui ne sert pas l'intelligence du texte et s'écarte gratuitement de la démonstration.

Si les rappels méthodologiques semblent inévitables, pour permettre aux candidats de méditer leur méthode d'approche des textes et de s'approprier au mieux, en concordance avec les enseignements qu'ils reçoivent, la technique du commentaire, ils ne doivent pas faire oublier que cette année encore, le jury a pris plaisir à lire des copies qui témoignaient d'une grande intelligence littéraire, d'une extrême finesse dans l'appréciation stylistique des procédés mis en œuvre, d'une lecture aussi personnelle qu'originale, et d'une écriture soignée qui secondait avec bonheur l'intelligence des appréciations.